



Vous ne trouvez pas de place de stationnement en ville alors qu'un parking privé juste à côté est quasi vide... rageant, non ? Pour remédier à ce problème, la société bordelaise Parking Facile, créée en janvier 2014 et installée dans les locaux de l'Auberge Numérique, a lancé hier un dispositif permettant aux automobilistes d'utiliser des places de stationnement privées vacantes ou sous-exploitées.

Accessible via trois canaux (site internet, application mobile et serveur vocal au 05 35 54 40 80), ce service s'appuie sur un réseau de parkings connectés et **accessibles avec un téléphone portable.**

« L'automobiliste procède d'abord à son inscription gratuite sur notre site ou sur notre appli en renseignant son identité, sa plaque d'immatriculation et ses coordonnées bancaires, ce qui lui permet ensuite de voir les places disponibles et les parkings avec qui on est en partenariat à proximité de l'endroit où il veut aller », avance Nicolas Masson, qui a co-fondé la plateforme

avec son associé Tom Camin.

« Il peut ensuite réserver sa place jusqu'à 30 minutes à l'avance, ou plus longtemps à l'avance s'il active l'option payante 'Sérénité'. » Une fois l'automobiliste arrivé devant le portail du parking, le serveur de Parking Facile, auquel est connecté un boîtier branché au portail, vérifie alors sa réservation et l'utilisateur peut donc ouvrir le portail via son téléphone. Une fois stationné, Parking Facile informe aussi l'automobiliste des transports en communs se trouvant à proximité du parking où il se trouve.

▣▣ Parkings de résidences

▣ Proposé via un coût horaire compris entre 0,80€ et 1,50€ et facturé à la minute, le service de Parking Facile présente plusieurs avantages : « Les factures sont mensualisées et permettent d'éviter les micro-paiements. On proposera aussi dans quelques mois un abonnement au forfait en donnant des places attitrées. » Il réduit le temps de recherche d'une place de parking, donc la consommation de carburant les émissions de CO₂. Sans parler des économies d'énergie.

Côté fournisseurs de parkings, trois bailleurs sociaux ont établi des partenariats avec Parking Facile (SNI/ Coligny, Aquitanis et Clairsienne). Ils mettent à disposition des places qui ne sont pas utilisées en bas de résidences. Le dispositif leur permet de rentabiliser les places sans contrainte de gestion.

50 places pour commencer

Soutenue financièrement par la Région Aquitaine, la société compte déjà une cinquantaine de places de stationnement sur sept parkings dans Bordeaux Métropole. « Notre objectif à terme est d'avoir une offre mature avec 50 parkings et 500 places, puis de se développer dans toute la France », précise Nicolas Masson. « On veut aussi étoffer notre maillage avec des places de parking de particuliers et entreprises, ce qui s'apparenterait davantage à du parking partagé. Cela permettrait d'exploiter les places vacantes des particuliers la semaine lorsqu'ils travaillent et les places des entreprises le week-end. »

Emeline Marceau

Photo : Nicolas Masson et Tom Camin ont co-fondé Parking Facile © EM